

**ACTE
ÉCOLOGIQUE.be**
POUR UN PACTE ÉCOLOGIQUE BELGE

PRÉFACE DE Nicolas Hulot



Jeudi 19 avril 2007

**Maison des Asturies
Bruxelles**

Conférence de presse

Présentation du Pacte écologique belge

(le livre, les 36 propositions d'engagements faites au politique, les parrains)



www.pacte-ecologique.be



Votez pour la planète
www.pacte-ecologique.be

Présentation du Pacte écologique belge

Conférence de presse du 19 avril 2007

Contenu de la farde de presse

- Informations pratiques
- Rappel de la démarche et des étapes du Pacte écologique belge
- Liste des personnalités soutenant le Pacte à ce jour
- Exemple de document de signature de « L'Appel à l'action » lancé au politique
- Présentation des 36 mesures concrètes présentées à l'engagement des politiques

Contact :

Pierre Titeux, Attaché de presse : 081.255.284 – 0479.497.656 – p.titeux@iewonline.be



Présentation du Pacte écologique belge

Conférence de presse du 19 avril 2007

Programme

10h00 :

Accueil et introduction
par Philippe Soreil

10h05 :

**Rappel de la démarche du Pacte écologique belge,
présentation du livre « Acte Ecologique.be »,
évocation des personnalités soutenant l'action**
par Jean-Yves Saliez

10h15 :

**Présentation des 12 thématiques d'action
et des 36 mesures proposées à l'engagement des politiques**
par Geoffroy De Schutter

10h35 :

Présentation des parrains présents
par Philippe Soreil

10h40 :

Prise de parole de trois parrains

10h50:

Questions – réponses avec la presse

11h05 :

Signature de « L'Appel » par l'ensemble des parrains présents

11h15 :

Fin de la Conférence de presse



Présentation du Pacte écologique belge

Conférence de presse du 19 avril 2007

Le Pacte écologique belge s'inscrit dans la dynamique du Pacte écologique lancé en France par Nicolas Hulot afin de placer l'urgence écologique au cœur des débats et des préoccupations des candidats à l'élection présidentielle. Il s'en distingue toutefois par deux éléments essentiels :

- l'initiative n'est par portée ici par une personnalité emblématique ayant décidé de mettre sa notoriété au service d'une cause essentielle mais par un regroupement d'associations environnementales⁽¹⁾ conjuguant leur(s) expertise(s) ;
- l'engagement demandé aux politiques dépasse la déclaration d'intention et porte sur un catalogue de 36 mesures concrètes à mettre en œuvre dès la prochaine législature.

⁽¹⁾ *Les Amis de la Terre, l'Apere, le Fondation Nicolas Hulot Belgique, Free, Greenpeace, Groupe One, Inter-Environnement Bruxelles, Inter-Environnement Wallonie, Natagora, le WWF.*

Le processus comporte quatre étapes majeures.

Première étape : la mobilisation citoyenne.

Le 21 mars, le Pacte écologique belge a été officiellement lancé par une conférence de presse en présence de Nicolas Hulot venu exprimer son soutien à la démarche.

Les citoyens ont alors été invités à signer, via le site www.pacte-ecologique.be un « Appel à l'action politique » à destination des candidats et des partis qui se présenteront aux législatives du 10 juin. A ce jour, plus de 13.000 particuliers, 200 associations, 115 entreprises et une cinquantaine de personnalités issues des milieux économique, académique et culturel (vous en trouverez la liste complète dans ce Dossier de presse) ont déjà signé cet Appel.

Deuxième étape : l'interpellation du politique

Ce 19 avril, le contenu du Pacte écologique belge est rendu public.

Un livre présentant la démarche, les enjeux et les 36 mesures proposées à l'engagement des politiques paraît chez Luc Pire éditions et est disponible en librairies.

La mobilisation citoyenne est relancée avec la mise en circulation de formulaires permettant de signer « L'Appel à l'action politique » sur papier et non plus uniquement via le net (*un exemplaire se trouve dans ce Dossier de presse*).

Mais l'élément le plus important réside dans l'interpellation des partis politiques et des divers candidats aux élections de juin qui vont être appelés à prendre clairement position sur chacune des 36 mesures proposées : s'engagent-ils, oui ou non, à les mettre en œuvre ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?

Troisième étape : l'engagement des politiques

Le 24 mai prochain, les quatre présidents des principaux partis francophones seront invités à venir exprimer devant la presse, le public et les associations porteuses du Pacte leur position par rapport à ces 36 mesures. Les associations donneront alors leur évaluation des engagements de chaque parti.

Quatrième étape : le suivi des engagements

Au lendemain des élections, les associations exerceront un suivi vigilant afin que les engagements pris soient effectivement traduits en actes.

Pour un Pacte écologique belge



**L'environnement et les changements climatiques vous interpellent.
Vous êtes convaincu(e) que le monde politique doit faire de cette question une priorité.
Alors, faites entendre votre voix auprès de vos futurs élus !
Signez le Pacte écologique belge soutenu par Nicolas Hulot !**

Je demande aux politiques de :

- ✓ considérer les enjeux écologiques comme une priorité commune qui dépasse les clivages entre partis politiques et faire de la Belgique un pays exemplaire en matière de développement durable;
- ✓ faire de la lutte contre le changement climatique et de la préservation de la biodiversité les déterminants majeurs de l'action publique;
- ✓ mettre en place les outils économiques, juridiques, technologiques et éducatifs pour adapter ou réduire notre consommation en fonction des exigences écologiques et sociales actuelles et futures;
- ✓ engager immédiatement une révision fondamentale des politiques de l'énergie, du transport et de l'agriculture;
- ✓ se prononcer sur les 36 propositions concrètes pour un changement de cap et les compléter par d'autres mesures encore, afin de donner corps à une feuille de route collective, un programme politique complet porté de manière collégiale par l'ensemble des hommes et femmes politiques de notre pays: un réel Pacte écologique.

| | NOM | Prénom | Mail (ou localité) | Signature |
|----|-----|--------|--------------------|-----------|
| 1 | | | | |
| 2 | | | | |
| 3 | | | | |
| 4 | | | | |
| 5 | | | | |
| 6 | | | | |
| 7 | | | | |
| 8 | | | | |
| 9 | | | | |
| 10 | | | | |
| 11 | | | | |
| 12 | | | | |
| 13 | | | | |
| 14 | | | | |
| 15 | | | | |
| 16 | | | | |
| 17 | | | | |
| 18 | | | | |
| 19 | | | | |
| 20 | | | | |

www.pacte-ecologique.be



Formulaire à renvoyer à :

Inter-Environnement Wallonie asbl - Boulevard du Nord, 6 - 5000 Namur - Merci !



Pacte écologique belge

Liste des personnalités ayant apporté leur soutien (au 19 avril 2007)

- Patrick **Alen** (chanteur des Gauff' au suc')
- Nicolas **Ancion** (écrivain)
- Thomas **d'Ansembourg** (psychothérapeute)
- **Attica** (groupe de rock)
- Julos **Beaucarne** (poète)
- Valérie **Berckmans** (styliste)
- Cécile **Bertrand** (caricaturiste)
- Jeff **Bodart** (chanteur)
- Jonathan **Bradfer** (journaliste RTBF)
- Yves **Caldor** (écrivain)
- **Cost** (illustrateur)
- Fanchon **Daemers** (auteur-compositeur-interprète)
- Les Frères **Dardenne** (réalisateurs)
- Eric **Dekeuleneer** (Directeur de Credibe (ex-OCCH), administrateur de sociétés, professeur à la Solvay Business School)
- **duBus** (caricaturiste)
- Pierre **Efratas** (écrivain)
- **Girls in Hawaï** (groupe de pop/rock)
- Thomas **Gunzig** (écrivain)
- Adrien **Joveneau** (animateur radio)
- **Kanar** (caricaturiste)
- Caroline **Lamarche** (écrivain)
- **Lismonde** (caricaturiste)
- Rose-Marie **Mayele** (chanteuse "Les Déménageurs")
- **Malvira** (star)
- **Maurane** (chanteuse)
- Laurent **Minguet** (Manager de l'Année 2004)
- Nicole **Mossoux** (chorégraphe)
- **Mud Flow** (groupe de rock)
- Luc **Noël** (journaliste)
- Pierre **Ozer** (géographe)
- **PaliX** (illustrateur)
- Christian **Panier** (ancien président de et juge au tribunal de Namur)
- Réjane **Peigny** (auteur-éditrice (Le Grand Miroir) et directrice du projet Passa-Porta)
- Charles **Rasir** (homme de presse)
- Philippe **Renard** (cuisinier bio)
- André **Ruwet** (Directeur-rédacteur en chef du magazine Imagine)
- **Saule** (chanteur)
- François **Schuiten** (dessinateur)
- Jean-Claude **Servais** (dessinateur)
- **Sharko** (groupe de rock)

- Philippe **Sireuil** (metteur en scène)
 - **Sondron** (caricaturiste)
 - Philippe **Soreil** (animateur TV)
 - André **Stas** (plasticien, écrivain)
 - **Urban Trad** (musique du monde)
 - Roger **Vancampenhout** (Co-président du Mouvement pour les Etats-Unis d'Europe - Gauche européenne)
 - Jacques **Vanderbiest** (Curé des Marolles)
 - Jean-Pascal **van Ypersele** (climatologue)
 - **Vince** (illustrateur)
 - **Walthery** (dessinateur)
-

Le Pacte écologique belge : enjeu électoral ou cause commune ?

À l'heure où 80% des Belges déclarent que la protection de l'environnement est un objectif politique prioritaire, à l'heure où tout politicien affirme haut et fort avoir vu le film d'Al Gore, « Une vérité qui dérange » et avoir fait du « Pacte écologique » de Nicolas Hulot son livre de chevet, que reste-t-il à dire, **que reste-t-il à faire ?**

Parce que le climat se déstabilise, les écosystèmes se détruisent, les sols s'appauvrissent, il y a une véritable urgence, une urgence écologique. Parce que le défi écologique générera, si nous le relevons ici et maintenant, une fantastique créativité industrielle, stimulera la recherche scientifique, détectera de nouveaux gisements d'emplois, il doit devenir la priorité absolue de nos prochains choix politiques.

Dans la mouvance du pacte initié en France par Nicolas Hulot, les associations environnementales francophones belges lancent un défi similaire à l'ensemble des candidats... et des électeurs, avec le soutien de Nicolas Hulot et de sa Fondation et avec la complicité de nos meilleurs caricaturistes et auteurs.

En 36 mesures concrètes qui couvrent tous les champs de la vie publique - et qui toutes exigent d'être traduites en objectifs politiques audacieux et crédibles : de la santé à l'économie, de l'éducation à la fiscalité et des relations internationales à la biodiversité... l'ouvrage propose à tous un véritable pacte écologique belge.

SANTE : Prévenir plutôt que guérir

1) Limiter la contamination chimique (en imposant le remplacement des nombreuses substances toxiques contenues dans les produits couramment vendus par des alternatives moins dangereuses).

2) Réduire la pollution atmosphérique, en particulier les particules fines émises par les moteurs diesel (par exemple en augmentant les accises sur le diesel pour les rendre équivalentes à celles de l'essence).

3) Renforcer le suivi et le contrôle des installations industrielles (en sanctionnant de façon appropriée et dissuasive les infractions aux prescriptions des permis ; en mettant à la disposition du public les données des émissions des établissements industriels).

ECONOMIE : Vers une nouvelle logique soutenable

4) Informer par l'étiquetage, pour permettre une décision éclairée des acteurs économiques (de même que tous les produits alimentaires doivent indiquer leur composition et leur contenu énergétique à l'ingestion, en apposant sur tous les produits leur empreinte écologique ou leurs émissions de CO₂, éventuellement traduite en euros pour faciliter la comparaison avec le prix de vente).

5) Cadrer fortement la publicité (et, à l'image de ce qui s'est fait pour la publicité sur le tabac, interdire la publicité sur les produits nocifs pour la collectivité, tels que les vols en avion low cost ou les voitures).

6) Orienter les investissements des fonds de pension, dont l'objectif est de préparer l'avenir, pour éviter qu'ils ne génèrent demain des dettes environnementales (en les contraignant à investir dans des entreprises qui respectent des conditions minimales sur le plan environnemental).

TRANSPORTS : Passer de la mobilité à l'accessibilité

7) Mettre un terme à la construction de nouvelles infrastructures routières qui, par effet d'appel, aggravent la situation.

8) Investir dans l'infrastructure ferroviaire pour en développer les capacités (en se souvenant que le coût de construction/réaffectation d'une ligne est similaire au km à celle des autoroutes, et que le moratoire sur le second peut se faire au bénéfice du premier...).

9) Transposer la Directive Eurovignette révisée en profitant des «opportunités environnementales» offertes (en incluant dans le système les véhicules dès 3,5 T, et non pas 12, et le faisant appliquer sur l'ensemble du réseau routier, et non pas le seul réseau de transport européen).

ENERGIE : Diviser par 5 puis 8 nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050

10) Réduire la consommation énergétique globale de 25 % d'ici 2020 (notamment en interdisant la mise sur le marché des produits ne respectant une efficacité énergétique minimale et en imposant des normes d'isolation des nouveaux bâtiments beaucoup plus efficaces qu'aujourd'hui).

11) En 2020, couvrir 25 % des besoins à partir de sources d'énergie renouvelables (notamment en investissant dans des infrastructures publiques tels que des réseaux de chaleur et des réseaux électrique plus adaptés et facilitant la production décentralisée d'énergie).

12) Mettre en œuvre la sortie du nucléaire dans les délais prévus (parce que la remettre en cause ou la retarder n'apporte aucune plus-value sociale).

AGRICULTURE : Reconnecter l'agriculture à son cadre local

13) Revoir les aides pour soutenir un modèle agricole durable (en octroyant une aide de base, limitée, comparable par agriculteur (par équivalent temps plein et non pas par unité de production), et en cessant de subventionner les terres les plus productives et les agriculteurs qui en ont le moins besoin).

14) Soutenir une production agricole de qualité et ancrée dans son terroir (notamment en subventionnant la restauration collective qui s'approvisionne auprès de producteurs mettant en œuvre une agriculture plus respectueuse de la santé et de l'environnement).

15) Soutenir une agriculture plus autonome des secteurs amont et aval (en interdisant le brevetabilité du vivant, et en responsabilisant ceux qui vendent les pesticides et engrais)

TERRITOIRE : Lutter contre l'étalement

16) Fixer une limite à l'urbanisation du territoire (un statu quo, qui obligerait toute nouvelle urbanisation à être compensée par une désurbanisation ailleurs).

17) Penser l'aménagement local et systématiquement intégrer la question de l'accessibilité (en imposant la réalisation et le respect de plans communaux d'aménagement, dont moins de 20 % des communes disposent aujourd'hui).

18) Diminuer la place de la voiture et augmenter la place des fonctions collectives (en diminuant chaque année de 1% la place dédiée aux voitures dans les villes et les villages).

BIODIVERSITE : Respecter la vie

19) Utiliser les incitants financiers pour recréer un milieu rural attractif pour la biodiversité (et par exemple imposer que 5 % de toute propriété forestière soit dédiée au développement de la biodiversité).

20) Se donner les moyens financiers pour protéger nos plus beaux sites naturels (via des prélèvements sur des activités portant atteinte à la nature, telles que les licences de kayaks, les résidences secondaires, les pesticides, etc.).

21) Intégrer la biodiversité dans les politiques sectorielles (par exemple en concevant les espaces publics dédiés à la nature pour ne plus avoir besoin de recourir de manière massive à l'épandage d'herbicide, ou encore en supprimant le nourrissage du gibier en forêt).

FISCALITE : Orienter la consommation de ressources naturelles

22) Accroître la fiscalité sur les ressources naturelles et énergétiques et la compenser par une baisse de la fiscalité sur le travail (la fameuse taxe énergie CO₂).

23) Mettre en œuvre un bouquet de mesures fiscales généralistes (notamment en supprimant les incitants qui soutiennent des activités polluantes, tels que les vols en avion - par la non taxation du kérosène, et les aéroports régionaux, les incinérateurs, l'agriculture intensive, etc.)

24) Viser particulièrement les mesures fiscales en lien avec les choix de localisation (notamment en liant le pré-compte immobilier au niveau d'isolation des bâtiments, et en supprimant les droits d'enregistrement en vue de faciliter le rapprochement des lieux de vie et des lieux de travail).

GOUVERNANCE : Intégrer de nouveaux outils pour faciliter la ré-orientation de la société

25) Face au PIB, établir dans les trois ans, un indicateur synthétique de même niveau mesurant notre Empreinte Ecologique

26) Organiser des processus de consultation/débat des citoyens pour toutes les grandes décisions qui ont partie liée avec les urgences écologiques (et imposer que toute décision politique s'en écartant doit être motivée et argumentée).

27) Faciliter l'accès du citoyen à la justice pour une meilleure protection de l'environnement (et prévoir des mécanismes diminuant l'obstacle financier pour aller en justice).

ÉDUCATION : Donner à toutes et tous l'envie et la capacité de changer

28) Mettre sur pied des campagnes de communication publiques et permanentes pour accélérer l'adhésion aux changements nécessaires (à l'image des campagnes sur la sécurité routière, financées de manières structurelles).

29) Imprégner l'école pour l'ajuster aux nécessités et à l'urgence de la crise écologique actuelle (et y développer des projets alliant davantage les actes aux discours).

30) Développer les compétences des personnes actives de tout secteur pour les aider à participer aux changements nécessaires (notamment en faisant mettre en place, par exemple par les fédérations professionnelles, des mécanismes de formation continuée touchant aux questions environnementales).

INTERNATIONAL : Une participation active de la Belgique, dans la bonne direction

31) Accroître notre volonté d'influence en faveur de l'environnement à l'échelle internationale (et notamment utiliser notre siège au Conseil de Sécurité de l'ONU dont la Belgique dispose pour 2 ans).

32) Éviter d'exporter les impacts environnementaux de nos activités internationales (en soumettant les aides à l'exportation à des critères d'impact environnementaux préalables, et en compensant systématiquement tous les vols en avion des fonctionnaires par l'acquisition de crédits CO₂ crédible).

33) Renforcer la souveraineté et la proximité alimentaires au Nord comme au Sud (notamment en reconnaissant aux Etats le droit de protéger leur marché agricole locaux et de donner priorité à la production agricole dédiée à nourrir la population locale).

RECHERCHE : Au service de l'urgence écologique

34) Associer la société civile aux processus de sélection des axes de la recherche publique et à leur suivi (et faire émerger un tiers-secteurs scientifique, en relation directe avec les besoins sociaux et environnementaux croissants).

35) Développer une recherche publique apte à évaluer rapidement les impacts humains et écologiques induits par les modifications récentes de notre mode de vie

36) Déployer notre recherche publique dans des domaines à fort impact environnemental et sociétal, hors du champ de la recherche privée.